

## Turquie : «ces bons à rien de juifs ont enfin quitté Izmir»

PUBLIÉ PAR ROSALY LE 15 FÉVRIER 2015



Erdogan et Cristina Kirchner

**En ces temps où l'antisémitisme musulman explose partout en Occident, lire un article d'un journaliste musulman turc qui prend la défense d'Israël et exprime son admiration pour ce pays si vilipendé, si insulté, si sali par la désinformation écoeurante des médias, c'est réconfortant et ravive l'étincelle de l'espoir ...**

« Israël est le problème » répètent à l'unisson les antisémites et les anti-israéliens.

Non, Israël n'est pas *le* problème.

Non, les constructions juives en Judée-Samarie ne sont pas un obstacle à la paix. Le seul obstacle à la paix, c'est la haine des voisins d'Israël.

Il est vraiment très difficile de plaire à ceux qui haïssent les Juifs.

Quand les Juifs ne peuvent se protéger, car ne disposant pas d'une force militaire, ils sont traités de « lâches » et persécutés.

Quand ils peuvent se défendre, grâce à leur armée, ils deviennent des « oppresseurs ».

Pourtant, nous sommes nombreux, au Moyen-Orient, à voir Israël comme la seule lumière de liberté et de démocratie au milieu des ténèbres du terrorisme et de la haine qui ravagent la région.

Hélas, dans la Turquie moderne, la tradition antisémite, quasi centenaire, ne faiblit pas.

Mahmoud Abbas, un négationniste de l'Holocauste et grand encenseur du terrorisme, a rencontré son ami le président turc Erdogan à Ankara il y a près d'un mois.

Le 27 décembre dernier, le leader du Hamas Khaled Mashaal déclara, lors d'un congrès de l'AKP : « *Inch Allah, nous libérerons à nouveau la Palestine et Jérusalem.* »

La foule scandala : « *Mujahideen Mashaal, Hamas, nous sommes prêts à sacrifier nos vies pour vous* » et « *à bas Israël.* »

Le concept de la vraie liberté et de la démocratie paraît étranger aux antisémites.

Ils sont nombreux, parmi ces libéraux autoproclamés, à avoir leur propre concept du bien et du mal. Leur esprit est aussi fermé, aussi liberticide, aussi anti-démocratique que celui du pire des tyrans psychorigides.

Quand les gens se réfèrent à Israël comme « le problème », cela signifie que l'existence d'Israël est le problème.

Quand des gens montrent leur solidarité envers les Frères musulmans ou le Hamas ou ceux qui jugent, emprisonnent, et condamnent des gens à la flagellation, pour crime de « liberté d'expression », toute la légitimité de l'existence d'Israël dans cette région en ressort éclatante.

Quand les gens de la région disent « A bas Israël », cela signifie :

« *nous ne voulons pas de la démocratie, nous ne voulons pas de l'égalité. Nous voulons que notre nation règne en maître, nous voulons que les juifs soient apatrides, sans défense.*

*Nous ne voulons pas de la sagesse ou de la connaissance des juifs. Nous voulons encore plus d'obscurantisme, d'arrogance, d'hostilité. Nous sommes aussi ignorants que l'on puisse l'être et nous sommes heureux ainsi. Et si possible, nous voulons un autre Holocauste, comme le Hamas le réclame. En même temps, nous voulons définitivement la paix, et ceci est notre vision de la paix. »*

Israël est le pays où les ancêtres des juifs vécurent, acquirent des connaissances et y travaillèrent à la sueur de leur front. Les Juifs doivent y vivre, non seulement pour se protéger des persécutions et des futurs massacres, mais également pour apprendre, à la lumière de leurs

ancêtres qui apportèrent au monde ce que furent les premières lois de justice sociale, après le Code d'Hammurabi. [le Code d'Hammurabi est l'une des plus anciennes lois écrites trouvées. Ce code fut réalisé à l'initiative du roi de Babylone, Hammurabi, vers 1730 avant Jésus Christ].

Ces lois sont là, il suffit de les lire. « *Paye le travailleur journalier au coucher du soleil* ». « *Ne cuis pas l'agneau dans le lait de sa mère* ». « *Ne vole pas* ». « *Ne tue pas* ». Et il y en a davantage, trop nombreuses à énumérer ici. Ce sont des messages authentiques de liberté.

Les Juifs sont les habitants légitimes d'Israël, ils ont tendu plusieurs fois la branche d'olivier, non seulement aux palestiniens, mais aussi à d'autres ... elle fut toujours rejetée.

Si une pluie de roquettes s'abattait sur votre pays, vous le défendriez, vous vous défendriez, non ? Alors, pourquoi Israël n'en aurait-il pas le droit ? Israël ne doit s'excuser de rien.

Il existe une croyance populaire selon laquelle l'antisémitisme n'avait pas été encouragé en Turquie avant la prise de pouvoir par l'AKP en 2002.

Toutefois, en examinant de plus près la vie des juifs dans la Turquie moderne, il apparaît que cette croyance n'était qu'un mythe. La vérité est bien éloignée de la légende : être un juif en Turquie, c'est avoir été exposé pendant plus de 90 ans à une discrimination systématique.

Le 21 novembre dernier, MEMRI publia un rapport spécial – à lire absolument – intitulé :

*« L'antisémitisme atteint un nouveau sommet en Turquie : menaces contre les Juifs turcs, expressions d'admiration pour Hitler, appels à envoyer les Juifs dans les camps de concentration, à leur faire payer une « taxe spéciale. »*

Dans le même temps, le Président Erdogan, lors de son discours du 22 septembre 2014 au Conseil des Relations étrangères, niait tout sentiment antisémite de sa part et de celui de son gouvernement.

Or, selon le rapport, publié par MEMRI, des membres de son parti, après leur participation au Conseil, s'empressèrent d'écrire des tweets à la gloire d'Hitler et des librairies d'Istanbul affichaient des pancartes « interdit à ces chiens de juifs ».

Comme MEMRI l'a souligné, il est évident, que sous le gouvernement de l'AKP, l'antisémitisme en Turquie a atteint un nouveau record. Mais ces horribles réalités ne sont pas seulement le fait du parti islamiste au pouvoir, elles font aussi partie de l'histoire de la Turquie.

- De 1941 à 1942, les juifs de Turquie furent enrôlés comme soldats de 2<sup>e</sup> classe dans des bataillons pour exécuter des travaux forcés dans des conditions terribles.
- De 1942 à 1944, les juifs turcs furent soumis à une taxe spéciale et durent subir l'assimilation forcée.
- Les discours de haine dans la presse turque à l'égard des Juifs turcs étaient systématiques, ce qui fut à l'origine des pogroms antijuifs de 1934 en Thrace orientale.

- Avec l'application de la loi sur le nom de famille, les enfants juifs durent changer leurs noms et prénoms et adopter des noms à consonance turque. Le « Ladino», la langue des juifs turcs, fut aussi interdite par le régime turc.
- Dès 1923, lors de l'établissement de la République turque, les Juifs furent systématiquement discriminés (ainsi que d'autres communautés non musulmanes) et privés de leur liberté de mouvement au moins trois fois : en 1923, en 1925 et en 1927.

Si l'antisémitisme, sous le gouvernement de l'AKP, a été largement signalé par certains medias, l'antisémitisme, après l'instauration de la République turque, a été grandement occulté.

En Turquie, l'antisémitisme partage une longue histoire avec les autorités nationales, les faiseurs d'opinion, les cercles politiques (d'extrême-droite et d'extrême-gauche) les groupes islamistes et non islamistes et en particulier les médias.

Aucune université turque ne dispose d'un département d'études juives ou de l'Holocauste. La restauration de l'Etat d'Israël en 1948 a transformé l'antisémitisme en antisionisme, une forme hypocrite d'antisémitisme.

Depuis la fondation de la République de Turquie en 1923 et ce, jusqu'en 1950, lors des premières élections nationales, ces pratiques discriminatoires étaient exécutées par des gouvernements non islamistes du CHP (Parti Républicain du Peuple), qui fonda l'Etat turc.

Il est impossible de résumer tous les incidents antisémites en un seul article, mais une brève chronologie de ces évènements, parmi les plus importants, aiderait à faire comprendre le genre de vie auquel les Juifs de Turquie furent obligés de se soumettre et ce, pendant des décennies.

## **Campagne antisémite traditionnelle dans les medias turcs**

- En janvier 1923, les journaux "Turkish Voice" (Türk Sesi) et « Burnt Land » (Yanik Yurt) publiés dans la province d'Izmir, appelèrent les commerçants turcs à lutter contre « *la menace immorale et sordide juive* ».  
Les articles affirmaient, que les Juifs constituaient le terreau favorable au développement des germes.
- Le magazine satirique Akbaba se joignit au chœur en publiant une série d'articles intitulés : « *N'avez-vous pas entendu dire, que vous ne devriez pas faire des affaires avec les Juifs* » et « *Devons-nous laisser ces germes vivre avec nous ?* »
- En janvier 1937, les vagues fascistes et du national-socialisme qui déferlèrent sur l'Europe arrivèrent en Turquie. Un bureau allemand d'information fut ouvert à Istanbul. Les journaux « Türkische Post » et « Cumhuriyet » (The Republic) commencèrent à répandre la propagande nazie.

- En 1948, quand les Juifs souhaitèrent émigrer vers l'Etat d'Israël nouvellement restauré, l'Etat turc et les médias à la solde de l'Etat qui, auparavant, avaient fait tout ce qui était en leur pouvoir, pour faire partir les Juifs de Turquie, les accusaient maintenant d'être des traîtres.

## **Arméniens, Grecs et Juifs désignés par un code selon leur origine**

Les recherches, menées par le journal « Radikal » et différentes interviews avec des Responsables officiels, ont révélé une longue histoire centenaire de discriminations en Turquie.

Ce pays avait secrètement assigné des codes pour désigner les Arméniens, les Grecs, les Juifs, les Syriaques et autres minorités non musulmanes, dès la fondation de la République turque.

Ainsi, la direction nationale de la population codifia les Grecs par le chiffre 1, les Arméniens par le chiffre 2 et les Juifs par le chiffre 3.

Pour Orhan Kemal Cengiz, un avocat, spécialisé dans la Défense des Droits de l'Homme et chroniqueur au journal Al Monitor, il s'agit d'un scandale, qui devrait faire trembler la Turquie au plus profond d'elle-même, mais le pays, trop occupé par son propre agenda, a d'autres priorités.

*« Etant donné l'histoire de la Turquie, assombrie par de nombreuses pratiques iniques envers les non musulmans, l'importance de ce scandale pourrait être mieux comprise via une comparaison. Imaginons un moment, que les juifs d'Allemagne soient secrètement identifiés par le gouvernement allemand, grâce à un code, cela provoquerait un tel séisme que le système politique allemand exploserait. En Turquie, par contre, la révélation de ce scandale a fait partie des brèves, dans quelques journaux et pendant un court laps de temps. »*

## **Promulgation de lois discriminatoires interdisant l'accès à certaines professions aux non Musulmans**

Dès 1923 – 1924, les sociétés étrangères et les banques furent priées d'employer uniquement des citoyens musulmans turcs et de congédier tous les non musulmans. Grecs, Arméniens et Juifs furent licenciés sans indemnités.

- Selon l'article 4 de la loi de 1926, seuls les citoyens turcs pouvaient travailler dans les institutions publiques. Des milliers de non musulmans perdirent leur emploi.
- En 1928, de nouvelles lois furent appliquées selon lesquelles seuls les citoyens turcs pouvaient être médecins, dentistes, infirmières, etc.

- Dans ces nouvelles lois, les citoyens turcs étaient désignés comme des « turcs ethniques ». Dès lors, pour accéder à ces professions, il fallait non seulement être musulman, mais aussi un « turc ethnique ».
- En 1926, une loi désigna la langue turque comme la seule langue commerciale autorisée. Les non musulmans travaillant dans les administrations qui ne maîtrisaient pas la langue turque furent congédiés.
- En juin 1932, le parlement turc promulgua la loi #2007, qui interdit aux étrangers l'accès à de nombreuses professions.
- Ces lois discriminatoires posèrent de sérieux problèmes aux réfugiés juifs d'Allemagne, exilés en Turquie.
- « Citoyens, parlez le turc ».

Interdiction du Ladino et assimilation forcée. Le Ladino était la langue maternelle des Juifs sépharades turcs. Le 13 janvier 1928, le syndicat des étudiants de la faculté de droit de l'université ottomane (aujourd'hui l'université d'Istanbul) lança une campagne pour interdire en public l'utilisation d'autres langues que le turc. De nombreuses affiches furent postées à travers la Turquie avec divers slogans :

« Citoyens, parlez le turc ». « Nous ne pouvons considérer comme Turc celui que ne parle pas turc ». « Parlez turc ou quittez le pays ».

Cette campagne hautement discriminatoire fut approuvée par le gouvernement.

En novembre 1932, lors d'une campagne d'assimilation forcée, chaque juif de la province d'Izmir dut signer un accord dans lequel il promettait d'embrasser la culture turque et ne parler que la langue du pays. Les juifs des provinces de Bursa, Kiflareli, Edirne, Adana, Diyarbakir et Ankara acceptèrent de signer. Les journaux regorgeaient d'articles sur la conversion par groupes à l'islam de jeunes filles juives et arméniennes.

[/unordered\_list]

## **1934 : pogroms antijuifs en Thrace Occidentale**

Les articles des auteurs Pan-Türk, Cevat Rifat Atilhan et Nihal Atsiz furent à l'origine des pogroms qui se déroulèrent du 21 juin au 4 juillet 1934 dans les provinces de Tekirdag, Erdirne, Kirklareli et Canakkale en Thrace occidentale. Ils débutèrent par un boycott des entreprises et commerces juifs, suivis par des attaques physiques, des pillages, des incendies de bâtiments. Des Juifs furent battus et des femmes juives violées.

Terrorisés, plus de 15.000 Juifs fuirent la région. Les pressions antisémites sur les communautés juives dans les écoles, les marchés et les institutions d'état, persistent, même après les pogroms.

Une circulaire confidentielle, envoyée par le parti au gouvernement, le CHP, à ses filiales locales, avait révélé que le gouvernement approuvait les pogroms.

## **Attitude indigne de la Turquie pendant l'Holocauste**

Pendant l'Holocauste, la Turquie accueillit très peu de juifs et de réfugiés politiques. Les tentatives, émanant de personnalités et d'organisations juives pour faire accepter plus de réfugiés par la Turquie demeurèrent vaines.

En 1937, la Turquie prit même des mesures pour **empêcher l'immigration juive**.

Quand le nombre de réfugiés juifs augmenta rapidement en 1938, la Turquie fit appliquer deux lois, interdisant aux gens sans passeport ou sans document citoyen d'entrer en Turquie. Ces lois ne s'appliquaient pas ouvertement aux juifs. Mais derrière ces lois, se cachait une bien vilaine réalité : l'Allemagne et d'autres pays avaient enlevé aux juifs leurs droits de citoyen. Le 29 août 1938, le gouvernement turc publia une circulaire interdisant aux juifs dont les droits avaient été limités, voire supprimés dans leurs pays d'origine, d'entrer en Turquie.

Tragédies en mer : les bateaux de réfugiés juifs, en route vers leur mère patrie, interdits d'accoster sur les côtes turques.

*[Cet article vous a intéressé ? Inscrivez-vous à notre newsletter pour recevoir les nouveaux articles de Dreuz, une fois par jour en fin d'après-midi.](#)*

Les historiens Corry Guttstadt et Rifat Bali rapportèrent les tragédies vécues par les réfugiés juifs, fuyant les persécutions nazies à bord de bateaux, dans l'espoir de rejoindre Israël, leur mère patrie historique.

**[quote]« Ces bons à rien de Juifs ont enfin quitté Izmir. »[/quote]**

Le 8 août 1939, le bateau Parita, en route vers la terre d'Israël (alors sous mandat britannique et appelée Palestine) devait accoster à Izmir suite à des problèmes techniques. A son bord, se trouvaient 800 réfugiés juifs d'Allemagne, de Pologne et de Tchécoslovaquie. Les réfugiés restèrent au large de la côte d'Izmir pendant une semaine, sans charbon, sans nourriture, sans eau. Il fut interdit au navire de s'amarrer sur les quais, et le capitaine, après des menaces de la police maritime turque, fut forcé à reprendre la navigation. La une du quotidien Ulus titra : « ***Ces bons à rien de Juifs ont enfin quitté Izmir.*** »

Le Parita s'échoua le 23 août sur une plage de Tel Aviv et nombre de ses passagers furent envoyés dans un camp près de Haïfa par les autorités britanniques...

Le 6 décembre 1940, le Salvador, un bateau naviguant vers Israël au départ de Varna en Bulgarie arriva à Istanbul avec 327 réfugiés juifs bulgares et tchèques à son bord. Le Salvador fut obligé de reprendre la mer le 12 décembre, en dépit des mauvaises conditions climatiques et coula le même jour au cours d'une violente tempête au large de la côte de Silivri, dans la mer de Marmara. 204 personnes périrent noyées, dont au moins 70 enfants.

Le 15 décembre 1941, le Struma quitta le port de Constance, avec 769 Juifs roumains à bord, sauvés de l'extermination nazie pour le pays d'Israël et essaya d'accoster dans le port turc de Büyükdere, au nord du Bosphore, suite à une avarie du moteur.

Non seulement le bateau était surchargé, mais il n'était plus en état de naviguer. Des draps, sur lesquels on pouvait lire, « Sauvez-nous » furent attachés au bateau. Mais les autorités turques, insensibles au sort des passagers, interdirent au bateau d'accoster. Pendant 70 jours, en plein cœur de l'hiver 1941-1942, les malheureux durent lutter contre le froid, les maladies et la mort au large des côtes, près de Sarayburnu, seulement aidés par des bénévoles de la communauté juive d'Istanbul et la Croix Rouge.

Le 23 février, environ 200 policiers turcs encadrèrent le Struma, menaçant de tirer sur quiconque tenterait de se jeter à l'eau, et arrachèrent les draps. Les autorités portuaires ordonnèrent au navire d'appareiller, mais après que les mécaniciens eurent saboté la machine de manière à rendre ses pannes irréparables, la marine turque remorqua le Struma en pleine mer.

Le 24 février 1942, à 2 heures du matin, il fut coulé, par erreur, par un sous-marin soviétique. Lorsque des canots de sauvetage arrivèrent sur le lieu du naufrage, il ne restait plus des passagers que quatre corps flottant sur les eaux de la mer Noire.

David Stoliar, un jeune homme âgé alors de 19 ans, fut le seul survivant de cette tragédie.

Après avoir reçu des soins dans un hôpital militaire turc, Stoliar, l'unique témoin de ce drame, fut emprisonné dans une cellule de la police turque à Istanbul et interrogé pendant deux semaines. Lorsqu'il demanda ce qu'on lui reprochait, on lui répondit qu'il était "*entré en Turquie sans visa*". Il fut par la suite remis en liberté. Ce jeune avait été doublement miraculé : une fois du naufrage, la seconde des griffes de la police turque.

Après la catastrophe, le premier ministre Refit Saydam déclara : « *La Turquie ne peut devenir le refuge, de ceux, que personne d'autre n'accepte* ». Pour le gouvernement turc, la Turquie n'avait aucune responsabilité, elle avait simplement empêché des individus de pénétrer illégalement sur son territoire...

## **Le bataillon de travailleurs non Musulmans (1941-1942)**

Le 22 avril 1941, 12.000 non musulmans, y compris des hommes juifs âgés de 27 à 40 ans, furent envoyés comme soldats dans des camps pour y travailler sous une chaleur extrême, sans infrastructure et sans eau.

Ces camps humides, boueux, infestés de moustiques, favorisaient la propagation de la malaria. Ces soldats, aussi connus sous le nom des «Vingtièmes classes», n'avaient pas d'armes. Insultés et ridiculisés comme étant des « soldats infidèles », ces malheureux étaient obligés de porter des vêtements d'éboueurs et de travailler des heures durant. Même les aveugles et les handicapés étaient enrôlés. Ils travaillaient dans des conditions inhumaines à la construction de tunnels, de routes et du parc de la jeunesse, à Ankara.



Nombreuses furent les victimes parmi ces conscrits, suite aux mauvaises conditions de travail et aux maladies. Les survivants des Vingtièmes classes furent démobilisés le 27 juin 1942.

Souhaitant participer à la deuxième guerre mondiale, la Turquie avait rassemblé à l'avance, dans ces camps, tous les non Turcs, considérés comme une cinquième colonne potentielle.

## **L'impôt sur la fortune (1942-1944)**

Le 11 novembre 1942, le gouvernement, mené par le premier ministre Şükrü Saracoğlu, décréta une loi relative à l'impôt sur la fortune, afin de surmonter les problèmes économiques qui émergeaient pendant la guerre. 87% des payeurs étaient les non musulmans. Cette loi avait en fait pour but d'éliminer les non musulmans de l'économie du pays.

Les contribuables furent divisés en 4 groupes distincts en fonction de leur religion :

M pour Musulmans

G pour non Musulmans

E pour étrangers

D pour convertis

Le montant des taxes à payer par les commerçants s'élevaient à 232% pour les Arméniens, à 179% pour les Juifs, à 156% pour les Grecs. Seuls 4.94% des musulmans turcs étaient soumis à l'impôt sur la fortune. Les plus frappés par cet impôt inique furent les Juifs, les Grecs, les Arméniens et les Levantins.

Il s'agissait là d'un génocide économique à l'encontre des minorités sous le couvert d'une loi inique.

La loi s'appliquait également aux pauvres non musulmans comme les chauffeurs, les ouvriers et même les mendiants. Ils devaient payer leurs impôts dans les 15 jours sous peine d'être envoyés dans des camps de travaux forcés dans l'Est de l'Anatolie, une région plus froide que Moscou en hiver, pour y casser des pierres.

Dans son livre [Turkey, the Jews, and the Holocaust](#)\* (Turquie, les Juifs et l'Holocauste) l'historienne Corry Gutstadt écrit :

*« Bien que la loi stipulait que les personnes de plus de 55 ans étaient exemptées de travaux forcés, des hommes de 75 ans, voire de 80, et même des malades étaient traînés sans pitié à la gare et déportés vers les camps. »*

*« Ces taxes ruinèrent les vies de nombreuses familles non musulmanes, à Istanbul. De nombreuses personnes, plongées dans le désespoir, se suicidèrent. »*

Parmi les personnes, qui furent envoyées dans les camps, 21 perdirent la vie. Le gouvernement turc confisqua leurs biens et les vendit à bas prix à des musulmans turcs.

L'impôt sur la fortune fut retirée en mars 1944, sous la pression des critiques de la Grande Bretagne et des USA.

**Les Juifs dans la Turquie actuelle : la tradition antisémite continue ...**

Les Juifs en Turquie, même sous les gouvernements kémalistes, furent systématiquement exposés à de graves discriminations pendant des décennies.

Aujourd'hui, sous un gouvernement islamiste, ils ne se sentent pas en sécurité et sont à nouveau victimes de menaces. De nombreux citoyens de la communauté juive quittent le pays ou projettent de le faire.

Un éminent homme d'affaires de la communauté juive, Mois Babay, un professionnel du tourisme, écrivit en décembre dernier un article pour le journal juif *Salom* basé à Istanbul, en se référant au meurtre du journaliste arméno-turc, Hrant Dink en 2007 :

*« Chaque jour, nous sommes confrontés à des harcèlements, des attaques. L'espoir s'amenuise. Faudra-t-il qu'un « Hrant juif » soit abattu pour que le gouvernement, la société civile, nos voisins, les juristes prennent conscience de cette situation des plus alarmantes ?*

Gabay ajouta qu'un nombre sans cesse croissant de Juifs turcs songe à quitter la Turquie avec leurs familles :

*« Approximativement 37% des diplômés du secondaire de la communauté juive en Turquie préfèrent continuer leurs études à l'étranger. Ce chiffre a doublé cette année, comparé aux années précédentes. »*

Non seulement les étudiants pensent à partir, mais également les hommes d'affaires, les jeunes comme les plus âgés.

## **Quand l'antisémitisme devient l'antisionisme**

Si un Etat juif avait existé au moment des persécutions, les juifs auraient pu s'y réfugier et éviter le plus grand crime de l'histoire contre l'Humanité: l'Holocauste. S'ils avaient disposé d'une armée, ils auraient pu se défendre contre les nazis.

### **[quote]Mein Kampf best seller en Turquie, édité par 13 maisons d'édition[/quote]**

Après ces persécutions et discriminations à l'encontre des juifs, l'antisémitisme turc ne faiblit pas. En 2005, *Mein Kampf* devint un best seller en Turquie, après avoir été édité par 13 maisons d'édition.

Depuis l'été dernier, des milliers d'internautes font l'éloge d'Hitler et écrivent que les juifs ont mérité l'Holocauste sans être poursuivis par la justice.

Le porte-parole du Parlement, Cemil Cicek, a établi un lien entre la résurgence de l'antisémitisme et les actions d'Israël. En s'adressant à la communauté juive, il déclara : *« Tout en nous souvenant de la douleur du passé, nous ne pouvons ignorer les dernières attaques d'Israël à Gaza, au cours desquelles 2.000 enfants innocents et de nombreuses femmes furent massacrés. »* Peut-être pense-t-il que le conflit arabo-israélien a aussi été la cause de l'Holocauste ? Sait-on jamais...

Les larmes de crocodile versées par le ministre turc des Affaires étrangères lors de la commémoration de 70e anniversaire de la libération du camp de la mort d'Auschwitz-Birkenau ressemblent à une farce turque de très mauvais goût.

Reproduction autorisée avec la mention suivante : © Rosaly pour [Dreuz.info](http://Dreuz.info).

